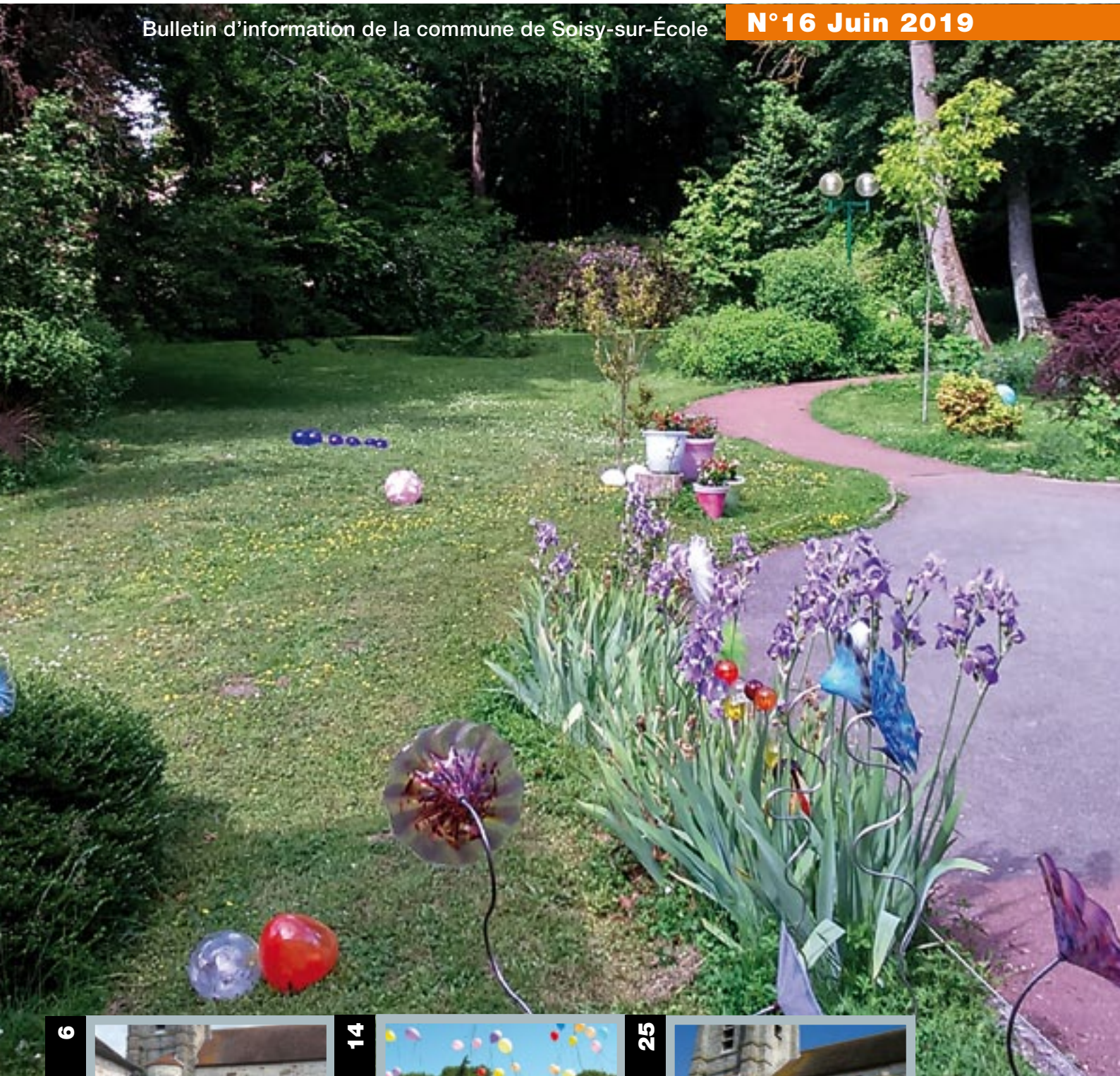




Trait d'union

Bulletin d'information de la commune de Soisy-sur-École

N°16 Juin 2019



6

Projets



14

École



25

Culture



Informations pratiques

Les nouveaux horaires de la Mairie et de l'APC

Lundi : 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h

Mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h30 - 14h30 à 17h30

Mercredi : 10h à 12h
(attention changement)

Coordonnées Mairie
Tél. : 01 64 98 00 01
Fax : 01 64 98 48 91
Email : mairie@soisysurecole.fr
www.soisysurecole.fr

Agence postale communale
Tél : 01 64 98 07 33

Médiathèque municipale :
Mercredi : 14h15 à 17h15
Jeudi : 16h à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h

Club de l'amitié :
Maison des sports route de Saint Germain
Tous les mercredis de 14H à 17H30

Horaires des permanences municipales

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie et en précisant le sujet.

Prochain passage des encombrants 1^{er} octobre 2019

ATTENTION

Le brûlage des végétaux est à ce jour interdit, toute l'année, sur toute la France (circulaire du 18 novembre 2011)

ASSOCIATION DE SOINS À DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne
91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 06 25
fax : 01 64 98 56 14

ASSOCIATION DE SOINS ET D'AIDE MENAGÈRE À DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne
91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 01 48
fax : 09 70 62 89 24
asamd@wanadoo.fr

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Essonne :

Espace accueil d'Evry
1-3 impasse Alexis Trinet - 91000 Evry
tél : 0 810 25 91 10 - www.caf.fr

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Essonne :

une seule adresse maintenant pour les envois, les renseignements, les formulaires :
CPAM 91040 Evry Cedex
tél : 3646 - www.ameli.fr

Numéros d'Urgence

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie de Milly la Forêt :
17 ou 01 64 98 80 27

SOS médecins : 0825 5569 191

**Centre Hospitalier sud-francilien
116 Boulevard Jean-Jaurès 91100
Corbeil-Essonnes** 01 61 69 61 69

Médecin : 01 64 98 04 04

Infirmière D.E :

Laura LAMBOLEY 06 40 92 72 43

Cécile Vargas 06 08 81 44 62

01 64 38 03 19

**Cabinet d'infirmières
de Milly la Forêt :** 01 64 98 68 69

Nadège Vilmard

Sophie Bizeul

Pharmacie : 01 64 98 07 34

Enfance maltraitée : 119

Accueil des sans abris : 115

**ENGIE (sécurité
dépannage)** 0800 473 933

Electricité : SICAE 01 69 90 65 43

(sécurité)

Taxi de Soisy : 06 81 26 60 26

Vol de cartes 0892 699 292

bancaires :

Vol de chèquiers : 0892 683 208

CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) :

Information sur plate-forme de 8h à 17h du
lundi au vendredi
tél : 3960 (0,12 €/mn)
ou à partir d'un mobile 09 71 10 39 60
www.lassuranceretraite.fr

PÔLE EMPLOI

Un seul numéro d'appel : **3949**
www.pole-emploi.fr

AGENCE ÉCONOMIE EN ESSONNE

Maison de l'Économie et de l'Emploi
76 rue St Jacques 91150 Etampes
tél : 01 69 92 04 17
fax : 01 69 92 03 57

ARS (Agence Régionale de Santé d'Île de France)

Délégation territoriale de l'Essonne
6-8 rue Prométhée 91000 Evry
tél : 01 69 36 71 71

BRUITS :

L'usage des tondeuses à gazon, moto-culteurs, tronçonneuses etc...est interdit sur tout le territoire de la commune :

- Du lundi au vendredi
avant 8h et après 19h
- Le samedi **avant 9h, de 12h à 14h et après 19h.**
- **Le dimanche et les jours fériés**

Heures d'ouverture de la déchetterie de Milly-la-Forêt :

tél. : 01 64 98 94 66

Du lundi au samedi :

9h-12h et 13h-18h

Dimanche et jours fériés : **9h -12h**

Attention horaires d'hiver :

du 15 octobre au 31 mars,

fermeture à 17h.

Heures d'ouverture de la déchetterie de Ballancourt :

lieu-dit : la Vallée

91610 Ballancourt-sur-Essonne

Horaires d'ouverture :

L'été : (du 01/04 au 30/09)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-18h,

Le samedi : **9h-18h**

sans interruption

Dimanche et jours fériés : **9h-12h**

L'hiver : (du 01/10 au 31/03)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-17h,

Le samedi : **9h-17h**

sans interruption

Dimanche et jours fériés : **9h-12h**

Fermeture les 25 décembre,

1^{er} janvier et 1^{er} mai.

SIRTOM : (Syndicat Sud Francilien Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères) :

tél. : 01 64 99 31 81

Un seul jour de ramassage pour les
containers jaunes et marrons avec
2 passages le même jour, **le jeudi
matin.**

Rappel

Depuis quelques années, la commune pratique l'extinction de l'éclairage public toute l'année, de 23h30 le soir à 6h du matin, pour des raisons d'économie d'énergie et de pollution lumineuse.

Cette extinction est totale tous les ans, du **1^{er} mai au 1^{er} septembre.**

Editorial

Site web de Soisy-sur-Ecole :
www.soisysurecole.fr

Site web de la Communauté de Communes des 2 Vallées :
www.cc2v91.fr

Une année sous les signes des projets et de la culture



Chers Soiséens, chères Soiséennes,

Je vous invite à parcourir ce nouveau numéro de Trait d'Union, votre magazine municipal, lequel, avec le site web, permet de suivre l'actualité de notre commune. Comme l'année

2019 est notamment placée sous deux auspices, les projets et la culture, nombres de ces points seront évoqués dans ce magazine.

Les projets sont nombreux, citons la reconstruction et l'agrandissement du foyer rural, rue du Bois-Net, détruit par un incendie en 2016, la construction d'une classe supplémentaire pour notre école primaire, le traitement de surface du stade de foot pour en améliorer le drainage, la construction d'un court couvert sur notre stade, équipement du type gymnase tempéré adapté pour accueillir également d'autres sports dont le Futsal, les aménagements de sécurité et de réduction de vitesse, rue de la Ferté-Alais. Et puis, l'accès haut-débit n'est pas oublié avec le lancement de l'installation de la fibre optique jusqu'à nos portes, qui débutera sur notre bourg dès mai 2019 pour une livraison mi-2020.

Enfin, avec notre communauté de communes (CC2V), nous avons lancé des études pour installer une vidéosurveillance sur nos communes aux fins d'améliorer notre sécurité et la lutte contre les cambriolages, nous étudions la construction d'un cinéma de 5 salles sur notre ZAC du Chênet, une des salles pouvant se transformer en salle de spectacle pour accueillir tous types de prestations artistiques.

En effet, l'accès à la culture est une de nos priorités pour donner vie à nos territoires. A Soisy, nous avons organisé un nouveau Concert de Poche, une formule qui permet d'accueillir dans de petites salles, à Soisy, notre église St Aignan (230 places), des artistes internationaux. Compte tenu du programme et de la renommée des artistes, l'église était comble et les demandes de réservations ont largement dépassé l'offre. C'est une belle expérience que nous entendons renouveler. Notre église a également accueilli un beau concert par notre association soiséenne des Solistes du Gâtinais, associée à l'ensemble orchestral de Milly. Enfin, Soisy a hébergé pour un temps ce printemps, la résidence d'artistes « Les Ébréchées », avec son point d'orgue, l'exposition de photos et la réalisation d'une fresque murale.

Bien vivre à Soisy, telle demeure notre démarche, au service de tous.

Bien fidèlement,
Bonne lecture,

*Philippe Berthon, Maire
Vice-Président CC2V*

SOMMAIRE

Editorial	3	CC2V	18
Budget	4	Culture à Soisy	20
Projets et réalisations	6	Une page d'Histoire	24
Vie sociale et activités	12	Environnement - PNR	27
Dates à venir	13	Rencontre à Soisy	34
La vie à l'école	14	Patrimoine	36

Budget communal

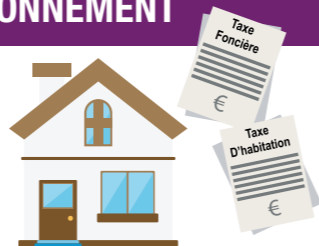


Le budget communal 2019 a été voté lors du Conseil Municipal du 25 mars 2019. Le 13 mars 2018, il avait préalablement fait l'objet d'un débat réunissant l'ensemble des élus autour de la commission finance, où chacun a pu faire valoir ses choix budgétaires. Le budget communal est ainsi le résultat d'un processus consensuel garantissant la préservation des intérêts de nos concitoyens et de la Commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de la commune de Soisy-sur-Ecole sont comme l'année dernière les suivantes :

- Impôts payés par les Soiséens (pas d'augmentation d'impôt depuis 2017)
- Achat de concessions funéraires
- Redevance d'occupation du domaine public (Orange, SICAE, GDF)
- Produits du restaurant scolaire et cantine



Les dotations de fonctionnement en provenance de l'Etat sont toujours en baisse

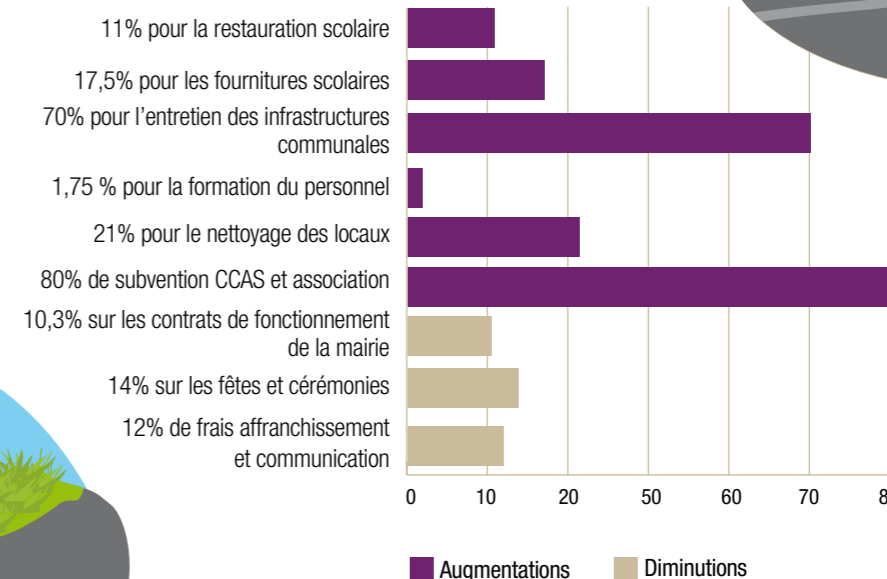
	Réel 2018	Proposé 2019		Réel 2018	Proposé 2019
Impôts et taxes	892 796 €	841 742 €	Dotations et subventions	125 120 €	104 544 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement prévues pour l'année 2019 sont sensiblement les mêmes que l'année précédente. Voici les diverses augmentations et diminutions des dépenses du budget communal :

Quelques exemples de dépenses de fonctionnement

- Entretien des terrains sportifs
- Elagage des tilleuls
- Bouchage des trous rue du Bois Net
- Remplacement de 3 candélabres

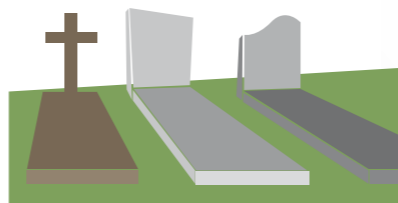


RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont moins importantes que celles de l'année 2018, car les subventions pour la réhabilitation du foyer rural et la construction de la cinquième classe seront budgétés seulement en 2020 (à la réception des travaux finis).

Les recettes prévues en 2019 reposent sur :

- Vente d'un terrain communal rue du Cheval Bart
- Solde de la subvention du Conseil Régional pour un montant de 41855 € pour le financement de la réhabilitation de la Mairie et l'agence postale communale
- Subvention du Parc naturel régional du Gâtinais français pour l'aménagement écologique du cimetière 8055 €.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

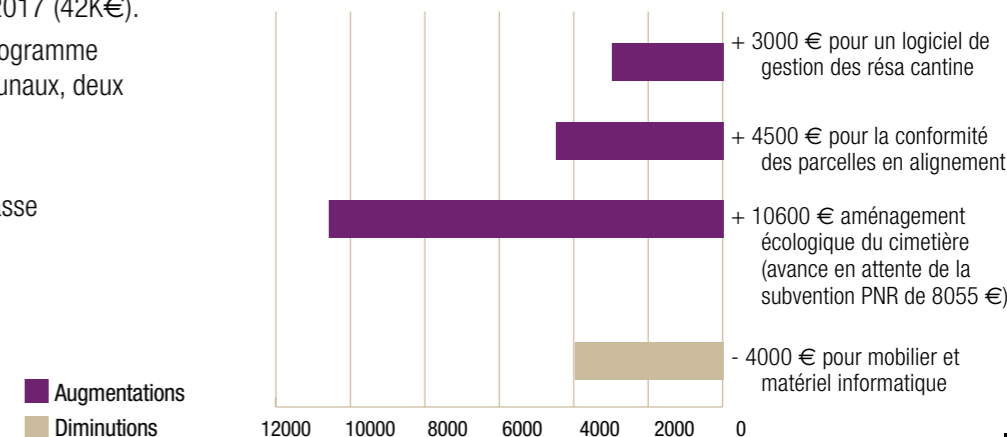
Le financement du déficit de l'année 2018 (131K€) est plus important qu'en 2017 (42K€).

Dans la continuité de l'ambitieux programme de rénovation des bâtiments communaux, deux projets d'envergure sont en cours :

- Réhabilitation du foyer rural
- Construction d'une cinquième classe

Julie Painçon-Genoud

Voici les diverses augmentations et diminutions des dépenses d'investissement du budget communal





Route communale n°3

La commune a mandaté l'Entreprise T.P.S. pour la remise en état de la route communale n°3, entre la D948 et la D141, afin de faciliter le passage des bus scolaires, cette voie communale étant très dégradée.

Sur la D83

Sur la D83, à la hauteur du n° 36 de la rue de la Ferté-Alais, nous avons prévu, avec la participation de l'UTD-Sud, la réalisation d'un plateau surélevé, afin de limiter la vitesse excessive à l'entrée du bourg. Ce plateau sera opérationnel avant la fin de l'année, et sera financé à 50%. Nous en profiterons pour terminer le marquage au sol.



Stade

Pour la 4^e année consécutive, 50 tonnes de sable ont été épanchées sur la totalité du terrain de foot. Le décompactage sera effectué avant la fin de l'été.

B. Marmier



URBANISME : 2019

les projets avancent !

Ça y est, nous y sommes, après l'Etude d'Aménagement Urbain qui s'est déroulée presque sur une année, nous sommes très heureux de voir se réaliser la première phase de travaux. Pour rappel en effet, dans une vision de l'avenir du village, à un horizon de 10 ou 15 ans, cette étude avait structuré 3 phases de travaux, pour la rénovation et la valorisation du patrimoine immobilier communal, en fonction des besoins actuels et futurs des habitants.



Les années 2019 et 2020, verront notamment, la rénovation et l'extension de l'ancien foyer communal, victime d'un incendie en 2016 : cette ancienne bâtisse va non seulement retrouver une nouvelle jeunesse, mais elle va être prolongée par une extension contemporaine rejoignant l'ancienne salle des patronages, rénovée quant à elle dans la 2^e phase prévue par l'étude. Cette extension viendra en lieu et place des bâtiments annexes qui seront démolis, au vu de leur faible qualité architecturale. Celle-ci servira de « communs » aux 2 salles, permettant ainsi une utilisation individuelle de chaque espace, ou conjointe. Les soiséens, habitants, écoles et associations, vont pouvoir retrouver un endroit de convivialité en Centre Bourg d'environ 70 m², qui pourra être couplé à moyen terme, avec un espace de 90m².

Cette rénovation va être effectuée selon des critères de haute qualité environnementale, définis dans un cahier des charges, avec notamment l'utilisation du chanvre, matériau biosourcé produit localement. Les entreprises signeront une charte « chantier vert », pour la réduction du bruit et des poussières, le tri des déchets... etc, afin que ces travaux se déroulant en Centre Bourg, occasionnent le moins de gêne possible aux riverains.

Nous verrons dans le même temps, la création d'une 5^e classe dans l'ancien préau de l'école primaire. Cet ancien préau, peu utilisé en tant que tel, pour des raisons de sécurité, va se transformer, non seulement en salle de classe, mais va comporter une salle pour les enseignantes, des locaux de rangements et des sanitaires adaptés à la réglementation. De la même façon que pour le foyer rural, la commune a visé la haute qualité environnementale pour le bien être de toutes et tous. Un parti pris de matériaux sains, comme le bois et le chanvre, a été préconisé. Le projet a même extrapolé la prolongation du bardage bois sur les locaux existants, de façon à réaliser une isolation par l'extérieur. Ce prolongement du projet pourra être envisagé dans un 2^e temps.

Dans cette rénovation, un soin particulier a été porté à l'acoustique et à la qualité de l'air.

Ces 2 projets seront menés conjointement pour des raisons d'économie, avec mutualisation des coûts. Les permis de construire sont déposés et les travaux commenceront avant la fin de l'année. Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, a donné un accord de principe pour ces 2 projets.

Le cabinet d'architecture « SCOP Atelier 15 » à Ivry-sur-Seine, a été choisi pour mener la maîtrise d'œuvre de ces 2 projets.

A suivre...

S.Chappot pour la commission Urbanisme

FORUM « Soisy demain »

Dans un souci de communication avec ses administrés et aussi pour faire suite à une information réalisée à l'automne avec « l'automne citoyen » (voir plus loin), la municipalité a souhaité réunir les habitants autour des projets en cours et à venir.



Le samedi 13 avril 2019, les soisiéens et les soisiennes ont été conviés à un échange autour des projets communaux. La municipalité, assistée de ses partenaires a présenté les différents points d'avancement, lors d'une conférence dans la salle du conseil municipal. Chaque acteur concerné a pu éclairer les habitants sur son rôle et ses actions dans ces projets.

Monsieur Gaël Boué, Directeur de la CC2V, est intervenu sur le sujet des projets intercommunaux (projet de tennis couvert au stade municipal de Soisy-sur-École, salle multisport à Moigny-sur-École et cinéma dans la zone du Chenet à Milly-la Forêt)

Monsieur le Maire, Philippe Berthon a rappelé les grands axes de développement de la commune, découlant de l'Étude Gare Centre-Bourg, financée par le Parc naturel régional du Gâtinais français et notamment, la 1^{ère} phase de cette étude : la création d'une cinquième classe à l'école communale et la réhabilitation et l'extension du foyer rural.

Monsieur Léo Garros, architecte « SCOP Atelier 15 » en charge de la maîtrise d'œuvre de ces deux grands chantiers, a développé les éléments techniques de ces dossiers et exposé les premières esquisses.

Monsieur Xavier Point, représentant le promoteur Cpa-Cps, a présenté l'avancement du projet d'habitat participatif à Soisy-sur-Ecole.

Léo Garros architecte « SCOP Atelier 15 », et Monsieur Pascal Bommel, chef de projets fonciers à l'EPFIF IDF, ont expliqué aux soisiéens, l'étude urbaine de faisabilité concernant le projet de logements du secteur de Bois Net.

Cette conférence a bénéficié du retour d'expériences d'un élu, sur le sujet de la création d'un « éco-quartier ». Par visio-conférence, Monsieur Jean-Christophe Bénis, Maire de Hédé-Bazouges (Bretagne), a eu l'amabilité de partager avec nous, son vécu sur le sujet dans une petite commune rurale de Bretagne. La commune avait rencontré Monsieur Bénis en 2009, lors d'un voyage d'études, organisé par le PNR pour les élus des communes du Parc.

Ce retour positif et objectif a permis à chacun de mieux appréhender la teneur du projet envisagé par la municipalité : l'accueil de nouveaux soisiéens est indispensable à l'avenir du village. Cela doit être fait néanmoins en respectant le génie du lieu et le caractère rural de nos bourgs. L'exemple d'Hédé-Bazouges nous prouve que c'est possible.

La conférence s'est poursuivie par un moment d'échanges avec la salle, puis nos administrés ont pu s'adresser directement à nos partenaires au « village Urba » autour d'une collation, et ont pu soulever des sujets plus personnels.

Sylvie Chappot et Laura Crantz

Remerciements à l'ensemble des participants à ce moment d'échanges constructifs avec les habitants.

Nous remercions particulièrement, Monsieur Bénis, Maire de Hédé-Bazouges, pour son concours à ce forum.

Un grand merci aussi à toutes celles qui l'ont organisé.

Historique de la démarche Eco Quartier a Soisy-sur-École

L'idée de la démarche remonte au mandat précédent lorsque la commune fait le constat d'un manque cruel d'une offre de logements diversifiée, pourtant nécessaire à l'arrivée de jeunes ménages et à la survie du village.



Aidée par le Parc naturel régional du Gâtinais français, la commune participe à des voyages d'études pour visite d'opérations concrètes, réussies et surtout applicables à nos villages (Bretagne, Vercors...).

Après mise en conformité des documents d'urbanisme par un passage du POS en PLU, la commune participe à des appels à projets innovants, notamment portés par le PNRGF.

Le 1^{er} projet a été la rénovation de la mairie, à la fois pour la mise aux normes des bâtiments communaux, mais aussi pour regrouper services Mairie et Agence postale communale (qui étaient dans l'ancienne poste, aujourd'hui vacante). Il a reçu le soutien notamment d'une subvention au titre des « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte »

La réflexion globale de la commune (élus, habitants, associations...), est partie d'une réponse à appel à projet PNRGF et d'un incident (incendie sur un bâtiment).

Une étude pré-opérationnelle d'aménagement durable « Gare-Centre Bourg », cofinancée par la commune et le PNRGF (75% par le Parc), a été réalisée en 2017-2018 par le bureau d'études « SCOP Atelier 15 ».

Elle a permis de recenser les besoins des acteurs et des habitants de la commune face au patrimoine immobilier, uti-

lisé ou non utilisé, et de tracer une ligne de conduite pour le village à un horizon de 10 à 15 ans. La commune a voulu la démarche participative et a exposé le résultat de cette étude lors des journées du patrimoine 2018 et ceci durant 2 mois. Une urne a été mise à disposition des citoyens pour recueillir remarques et propositions. Nous avons nommé cette démarche, « l'Automne Citoyen » (voir plus loin).

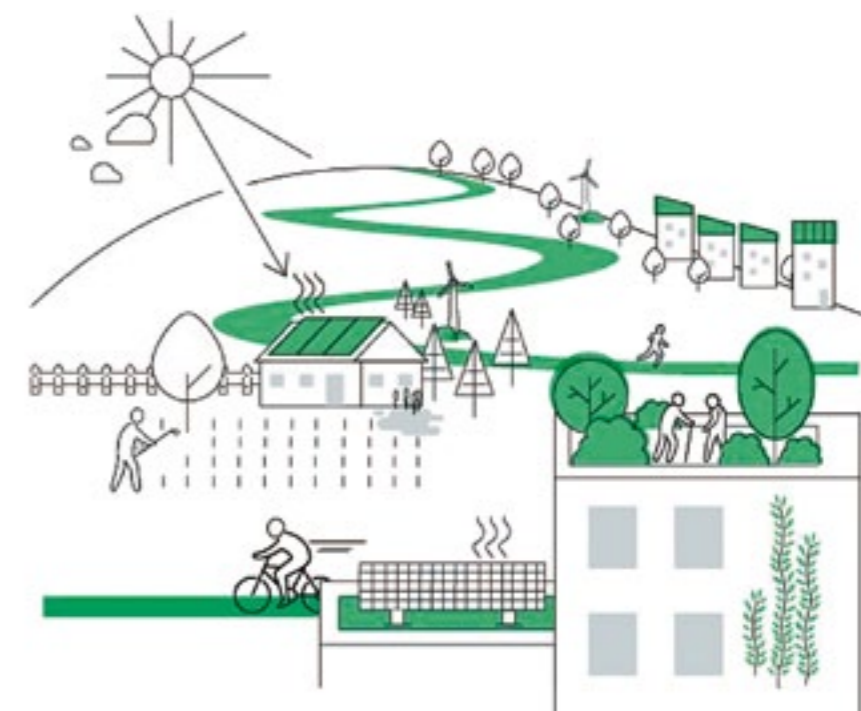
La commune a signé la Charte «Eco-quartier étape 1 » pour le Centre Bourg, grâce à cette étude, en juin 2018.

Lorsque les travaux du foyer et de l'école auront débuté, nous pourrons prétendre à « l'étape 2 » de la labellisation.

Cette labellisation apportera à la commune une reconnaissance de la qualité de ses projets et facilitera l'obtention de nouvelles subventions.

Le projet d'éco quartier sur le secteur du Bois Net, pourra lui aussi faire l'objet d'une labellisation au stade des études.

SC



Les projets d'avenir



L'éco quartier du secteur du « Bois Net »

Ce projet, identifié au Plan Local d'Urbanisme, comme une extension possible de l'habitat, en est au stade d'une étude de faisabilité. Le secteur concerné est soumis à la réglementation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation. Il y est tenu compte du caractère rural du bourg de Soisy-sur-Ecole, des caractéristiques du bâti ancien du village, de la végétation de la zone, de l'environnement paysager et de la composition des sols.

La Municipalité a déjà communiqué sur ce sujet, lors du forum « Soisy Demain » dans un souci de transparence et d'échanges avec les habitants. Accueillir de nouveaux arrivants, certes, mais avec une grande réflexion et une participation des concitoyens au projet.

La commune ne manquera d'informer sur de nouvelles avancées.

Rénovation de l'ancienne agence postale communale

Le bâtiment est vacant aujourd'hui, depuis que la mairie rénovée a repris du service. Nous sommes dans l'obligation de rénover énergétiquement la bâtisse et de la mettre aux normes. La rénovation de la poste fait partie de la phase 2 de l'Etude d'Aménagement Urbain.

Ce bâtiment sera converti en un commerce de proximité au RDC et un logement communal à l'étage. Ceci répond à 3 objectifs de la commune : favoriser le commerce de proximité, favoriser les services et les logements pour les habitants et enfin valoriser et entretenir son patrimoine immobilier.

Nous sommes au stade de choisir un maître d'œuvre pour cette nouvelle réalisation et nous recevons l'aide du Parc naturel pour rédiger les documents d'appel d'offres.



Infos urba

Plans d'alignements

Nous avons approuvé le 21 janvier 2019, par délibération du Conseil Municipal, les plans d'alignements de la rue de l'ancien tacot, du chemin de Mennecy et du chemin rural n°3, après une enquête publique qui s'est déroulée du 15 novembre au 1^{er} décembre 2018.

Selon l'Article L112-2 du Code de la Voirie Routière : « le Plan d'alignement auquel est joint un plan parcellaire, détermine, après enquête publique, la limite entre la voie publique et les propriétés riveraines ».

Le plan d'alignement a un double objectif :

- Protéger la voie publique des empiétements des propriétés riveraines
- Permettre la modification des limites existantes, de la voie, soit en les élargissant, soit en les rétrécissant.

Le plan d'alignement ne s'applique qu'aux voies publiques existantes et non à la création de voies nouvelles. Il ne s'applique ni aux voies privées, ni aux chemins ruraux. Il indique parfois, qu'une partie de la chaussée ainsi qu'une majeure partie des trottoirs sont restées la propriété des riverains par des délaissés au-delà des clôtures.

Dans le cadre de cette procédure donc, la Commune souhaite effectuer la régularisation foncière de ces délaissés, afin de pérenniser le Domaine Public Communal.

Elle a pour objectif également, de rétablir une structuration cohérente de la voirie, visant à satisfaire non seulement des objectifs de sécurité et de salubrité, mais participant aussi à la qualité paysagère de ses aménagements communaux.

SC



Infos urba

Automne citoyen

La synthèse de l'Etude Gare Centre-bourg a été affichée sur les grilles de la Mairie durant de longs mois afin que l'ensemble des habitants s'approprie cette réflexion globale sur l'avenir du village.

N'hésitez pas à venir nous en parler, à échanger avec vos élus et à apporter votre pierre à l'édifice.

Nous continuerons à vous informer de l'avancement des projets (voir l'article « Urbanisme : 2019, les projets avancent ! » et Forum « Soisy demain »)



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS Nous ont quittés,

RIDEL Robert	26/06/2018
AZOULAY Marc	11/07/2018
TRANCHANT Jean	16/08/2018
TRAMCOURT Liliane	03/10/2018
TROCMÉ Aimé	13/10/2018
RICHARD Jean	31/10/2018
GARNIER Serge	22/11/2018
DOUSSAINT Maurice	05/12/2018
LAHAYE Suzanne	01/01/2019
LIGHEZZOLO née FAIDIT Lucienne	13/01/2019
BILLOT née GANDNER Paulette	08/02/2019
BILLIEN Serge	29/03/2019
FAIVRE Pierre	05/06/2019

NAISSANCES

BRIERRE Émile, Thierry, Colombar	01/08/2018
PAIN Alycia, Sylvie, Claudette	14/08/2018
LEVRAY Gabby, Anouk	09/10/2018
LEVRAY Énah, Ivar	09/10/2018
BENEDICTO Louis, Antonio, Frédéric	17/11/2018
POLONIA Malone, Marc, Michel	23/04/2019
FERRANTE Mathéo, Serge, Daniel	13/05/2019
GERAUD Malonn	14/05/2019

MARIAGES

MANUAUD Joël et BALLELY Lydia	08/09/2018
CZYX Xavier et AUREJAC-BOURDEAUX Sophie	10/09/2018
IZARD Léo et HARRY Maylis	22/09/2018





Les évènements conviviaux du semestre

Soisy-sur-École poursuit sa dynamique de vie au village et nous prenons du plaisir à être ensemble à chaque fois. Fête des écoles, du village, vide grenier, marché de Noël, carnaval, concerts, manifestations culturelles...

Les prétextes à se rassembler ne manquent pas. Toujours beaucoup de préparations pour ces événements, des bras bénévoles, l'envie de bien faire et le plus souvent, un zeste de chance avec la météo. Après, il reste les images, les vidéos que l'on s'échange et que nous ressortons de temps en temps.

Les cérémonies nationales, où nous perpétons la mémoire des anciens et de ceux qui ont perdu la vie pour nous défendre, sont graves et émouvantes bien entendu, mais finissent toujours par cette convivialité qui nous réunit.



Merci à chacun d'entre vous, présent dans ces moments pour organiser, préparer, ranger...ou tout simplement participer à ces manifestations. Elles sont la vie du village et je ne sais pas si vous avez remarqué, nous en revenons tous avec le sourire, et il ne reste que les bons moments passés ensemble.

Grand merci aux Amis de Soisy, qui sont de vrais experts dans l'organisation de ces manifestations conviviales.

S. Chappot pour le Conseil Municipal



LES DATES À VENIR

- **Moisson à l'Ancienne en juillet** : en attente de date.
- **Bal des Pompiers le 13 juillet** : (à confirmer).
- **Forum des associations, samedi 7 septembre 2019** (Coordinateur Municipalité)
Commence à 10h00 fini à 12h00 Place de la Mairie.
- **Journées du patrimoine, du samedi 21 septembre 2019 au dimanche 22 septembre 2019** (Coordinateur Municipalité)
Ouverture de l'Église et du Lavoir.
- **Accueil des nouveaux soisiens vendredi 20 septembre 2019** (Coordinateur Municipalité)
Dans la salle du Conseil Mairie.
- **Vide grenier, dimanche 22 septembre 2019** de 9h00 à 18h00 (Coordinateur Amis de Soisy)
Place de l'Ancienne Gare.
- **HALLOWEEN, jeudi 31 octobre 2019** (Délégués de Parents d'élèves)
Parents et enfants se mobilisent au moment venu.
- **Chantiers Citoyens du 28 octobre 2019 au 1^{er} novembre 2019** (Coordinateur Municipalité avec le SIARCE) - Organisé par le SIARCE.
- **Cérémonie du souvenir lundi 11 novembre 2019** (Coordinateur Municipalité)
Rassemblement 14h15 en Mairie.
- **TÉLÉTHON le 6 décembre 2019 et le 7 décembre 2019** (Coordinateur école et Parents d'élèves)
Voir avec la directrice de l'école.
- **Marché de Noël samedi 14 décembre et dimanche 15 décembre 2019**
Concert « Soliste du Gâtinais » et chorale école (à déterminer).

Carnet du voyage

à Préfailles

Le lundi 15 avril, Soisy a vu partir 22 de ses p'tits loups en direction de Préfailles. Une semaine pour s'immerger dans un monde de contes au bord de la mer. Après quelques heures de transport, les voilà arrivés dans ce centre juste au bord de l'Océan !

Commence alors un séjour inoubliable : apprendre à raconter des contes, écouter des contes, des histoires. Les enfants se prêtent facilement aux jeux, mêmes les plus timides d'habitude ! Histoire des pirates, de selkie, de sirènes, de korrigans ! Dans quel monde imaginaire sont-ils portés !

A côté de cela, il faut aller voir de plus près ce qu'il se passe... Les vaillants p'tits soisiens partent sur les traces des douaniers sur leur sentier : découverte de paysages magnifiques, vue sur l'île de Noirmoutier au loin, direction la jetée et ses immenses vagues ! ... Ils finiront par découvrir un trésor dans une grotte ! Celui de Jeanne de Belleville ? Barbe Noire ? Peu importe, ils l'ont trouvé et bien mérité après une matinée de marche, de découvertes artistiques et poétiques !

Une balade sensorielle leur a permis aussi d'ouvrir chacun de leur sens pour admirer le paysage : écouter le bruit des vagues ou des haubans qui claquent sur les mâts, sentir cette odeur iodée, toucher le sable, les galets... et finir par goûter quelques plantes trouvées sur la plage ! Durant cette balade, ils ont aussi pu découvrir les moutons d'Ouessant et même mettre les pieds dans un blockhaus !

Les enfants ont du se mettre dans la peau d'un pirate durant un après-midi : choisir son nom, son équipage, sa quête, imaginer son bateau... Le dernier jour, ils ont même lancé des bouteilles à la mer et attendent aujourd'hui des réponses...

Durant un après-midi, ils ont pu s'essayer au théâtre en mettant en vie une histoire qu'ils avaient inventée ! Quels artistes, parmi eux il y a des futurs comédiens !

Au bord de la mer, ils ont aussi pu durant quelques moments tout simplement profiter de cet air, de ce paysage... Jouer dans le sable, ramasser quelques coquillages, jouer avec la mer pour ne pas se faire « attraper » par les vagues, creuser dans le sable pour essayer d'atteindre l'eau ou simplement faire un pont... ou juste admirer ce paysage si loin de Soisy... c'était les grandes marées alors les enfants ont pu être impressionnés par ces immenses vagues passant par-dessus la jetée ! Comme c'est impressionnant !

L'un de leurs meilleurs souvenirs restera cette soirée contes... assis au bord de l'Océan qui laisse entendre ses clapotis, la belle lune ronde devant eux, le soleil se couchant, et Sylviane la conteuse leur narrant des histoires encore et encore... qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

A. Le-Guilloux



Il s'en passe des choses à l'école !



Le début d'année a commencé avec la présence du marché de producteurs dans la cour de l'école un mardi soir : vente de légumes et fruits divers, de produits régionaux. Dégustation sur place d'un jus de pomme tout droit sorti du pressoir ! La semaine du goût était bien présente sur l'école !

A l'école de Soisy, on apprend parfois autrement qu'en écrivant sur son cahier ! Land art au moulin des Noues pour découvrir les arbres et les éléments de la nature. Merci à Monsieur Beaufort pour ces beaux moments de partage, de solidarité et de bien être avec les arbres !

L'école de Soisy a pu profiter durant plusieurs semaines de l'exposition photo prêtée par le conservatoire des plantes de Milly-La-Forêt avec un travail réalisé par les enfants de la classe de CE2-CM1 qui ont écrit des histoires en lien avec les images exposées.

Le 5 décembre, les enfants ont eu le droit à une matinée constructive avec des kaplas ! Ensemble, petit à petit, ils ont construit un magnifique paysage avec éléphant, girafe, village ! C'était magnifique ! Les grands et les petits se sont bien amusés à tout casser à la fin pour ranger !

Les enfants ont participé au téléthon en chantant Toi plus moi en chœur dans la cour de l'école, accompagné d'un guitariste ! Le soir, les personnes qui le souhaitent se sont retrouvées à la maison des sports pour jouer à quelques jeux en faisant un don au téléthon.

Durant la période de Noël, les enfants ont fait une collecte de livres et jouets qui a totalement été reversée à l'association des restos du cœur pour donner une deuxième vie à ces objets pour des enfants qui en ont besoin.



Tous les enfants de l'école ont pu découvrir l'alto et le violon grâce à l'intervention des Concerts de Poche ! Les enfants du CP au CM2 ont pu inventer une histoire et la mettre en musique alors que les plus petits ont écouté quelques mélodies de ces instruments !

En mai, Les «Ebréchés» sont intervenues à l'école pour un atelier mosaïque pour les enfants dès le CP. Certains avaient photographié des fissures sur les murs de la cour de l'école. Les enfants ont ensuite

bouché ces fissures avec des caméléons de couleur afin de s'entraîner à boucher les fissures et de se préparer à l'atelier qui a eu lieu le dimanche avec du verre sur des « vraies » fissures sur des murs.

Amélie Le Guilloux, Directrice de l'école primaire des 2 tertres





ZAC du Chênet,

600 emplois attendus au cœur de notre CC2V

La Communauté de Commune des 2 vallées (CC2V) est en charge de développer et de commercialiser la zone d'activité du Chênet, et ce depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette zone d'activité présente une emprise foncière de l'ordre de 35 ha entre Milly-la-Forêt et Maisse, au cœur de notre communauté de communes, et pourra accueillir à terme de l'ordre d'une centaine d'entreprises, tous secteurs confondus. La CC2V s'est fixé, comme objectif, un développement efficace et pertinent pour la phase d'extension. Les élus communautaires ont ainsi fait le choix d'y accueillir, sur la partie Nord, des entreprises artisanales et industrielles et, sur la partie Sud, en front de zone, le long de la route départementale, un pôle de commerces et services qui puisse répondre aux besoins des usagers et résidents du territoire.

L'objectif est largement atteint sur les 4,7 ha disponibles de la partie Nord avec l'installation effective ou prochaine de 14 entreprises. Soucieuse de répondre aux besoins d'implantations, la CC2V a entrepris d'agrandir à nouveau la ZA d'un hectare, dont une partie est déjà réservée par de nouvelles entreprises.

Enfin, sur la partie Sud, située en façade départementale, un projet de centre cinématographique et culturel (5 salles) est en cours d'étude. L'ambition est ici de proposer une nouvelle offre culturelle qui fait défaut sur notre secteur et qui pourra agréger des activités complémentaires et connexes, restauration, services, etc., pour constituer un nouveau pôle de loisirs.

A terme, la zone d'activité accueillera près de 600 emplois : un vivier précieux donc, pour renforcer l'emploi local et l'attractivité du territoire dans son ensemble.

Philippe Berthon
Vice-Président CC2V, en charge du Développement Économique

Pour plus d'infos : Claire Rothfuss,
Responsable Développement Économique
de la CC2V deveco@cc2v91.fr

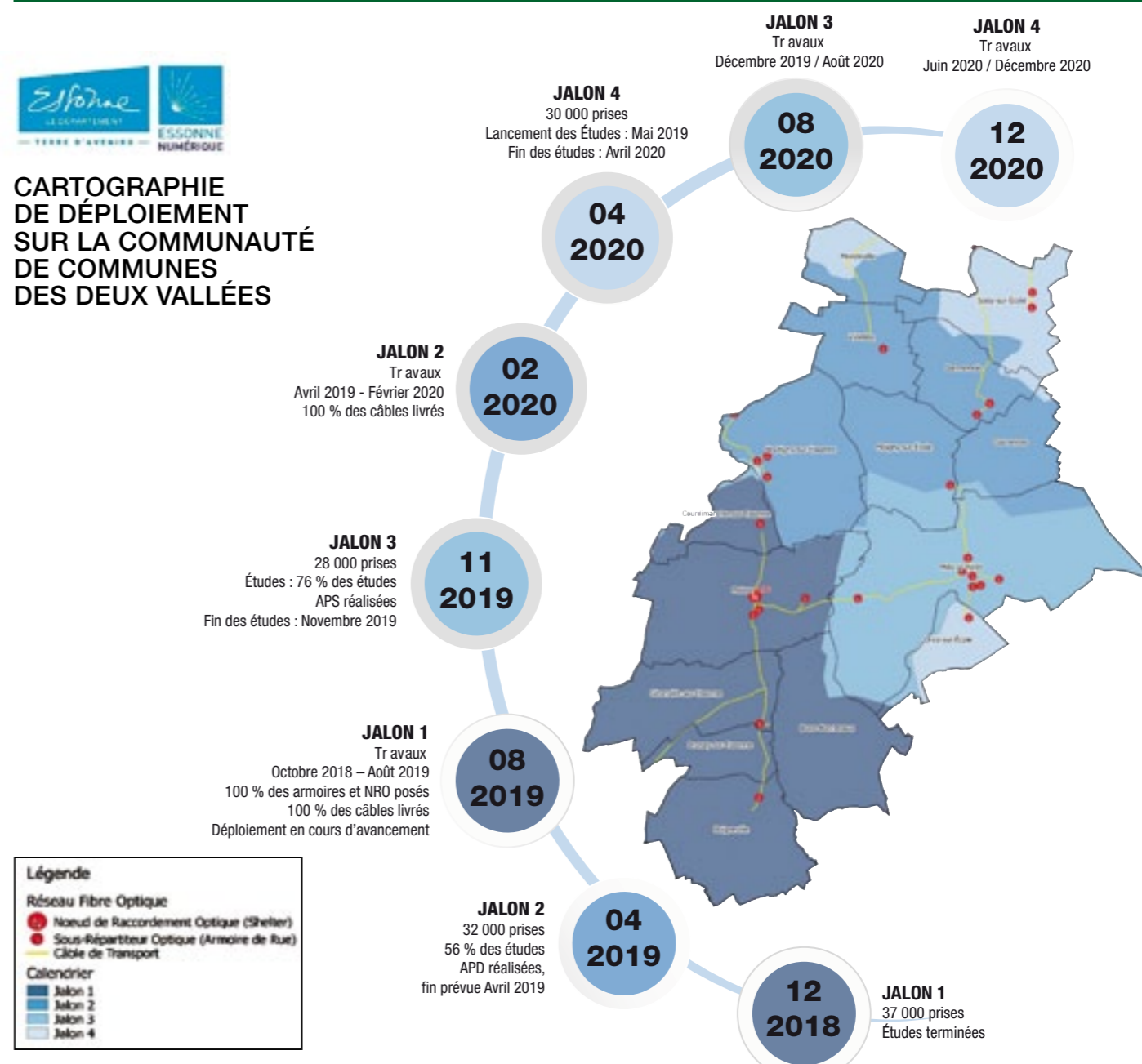


Fibre Optique

Le déploiement sur la CC2V c'est parti !

Dès sa création, en octobre 2016, le Syndicat Mixte Essonne Numérique s'est rapidement mis en ordre de marche pour mener à bien son projet d'aménagement numérique. Avec l'attribution de deux marchés structurants, le premier attribué en mai 2017 pour la création d'un réseau d'initiative publique sous la forme d'un marché de conception réalisation, le deuxième pour l'exploitation et la commercialisation du réseau sous la forme d'une délégation de service public d'affermage attribuée en janvier 2018. Au total ce sont 39 communes qui sont concernées par le déploiement de ces premiers équipements permettant de couvrir près de 37 000 foyers résidentiels et professionnels.


CARTOGRAPHIE DE DÉPLOIEMENT SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES





12 mai 2019

Grande fête des Ébréchées

La rencontre avec Helena Le Gal et Marie Breaud, artistes et architectes paysagistes, a eu lieu en 2018, autour d'un projet de résidence d'artistes mené par le Parc naturel régional du Gâtinais français, projet financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C), « Act'Art 77 » et le PNRGF.

Les communes participant à cette résidence, ont toutes réalisé, ou sont en train de le faire, un inventaire de leur patrimoine bâti, grâce au travail remarquable des chargées de mission patrimoine au PNR. Le patrimoine bâti, c'est notre vie de tous les jours, c'est aussi l'histoire du village et la mémoire des anciens.

Après cette documentation studieuse, l'idée était de faire vivre toutes ces recherches, autour d'un sujet artistique fédérateur, afin que nous échangions et nous nous rassemblions. Marie et Helena sont arrivées avec leur projet de fissures et de lézardes « réparées » sur le modèle des céramiques japonaises par la technique du Kintsugi. Elles sont arrivées avec tout leur savoir-faire et leurs expériences, mais aussi avec toute leur gentillesse, pour nous proposer ce projet qui surprend, interpelle, mais en tous les cas, qui ne laisse personne indifférent.

Nous adressons un grand merci aux 2 artistes, à toutes les personnes ayant initié ce projet, à toutes celles qui ont permis qu'il se réalise, aux communes participantes venues de loin jusque chez nous, enfin à toutes celles et ceux qui ont poussé la porte de la curiosité pour participer à cette journée et pour la faire vivre. Elles se reconnaîtront.



Saison 1

2018, les premières réalisations voient le jour à Boigneville, St Sauveur-sur-Ecole, Videlles, et Villiers-sous-Gretz. A chaque fois, manifestation villageoise très conviviale où tout le monde se laisse conquérir, met la main à la pâte, échange, discute et partage. Une réalisation différente dans chaque commune : tous les moyens sont bons pour combler les fissures : boules de verre emprisonnant des plantes locales, écritures retraçant des histoires villageoises, dorure à la feuille d'or...

À chaque fois, une histoire ou un thème, un parcours comme fil conducteur. Nous commençons à comprendre, à nous laisser porter, puis à mordre à l'hameçon de cette fantaisie dont nous avons tous besoin.



Saison 2

2019, nous n'attendions plus que cela à Soisy, après avoir choisi l'endroit de la réalisation et le thème !

Il nous a tout d'abord paru intéressant d'exposer le travail de la saison 1, dans une exposition à ciel ouvert du 4 au 12 mai. Beaucoup de visiteurs et de curieux, dont les enfants de l'école.

Le thème choisi à Soisy : « les chemins disparus », en lien avec l'état de reconnaissance des chemins ruraux, réalisé en 2017. Le mur d'enceinte de l'église, entre l'église et l'ancienne salle des patronages, a motivé nos artistes par sa situation en cœur de Bourg et par son implication dans le projet de rénovation des bâtiments communaux. Le matériau employé nous a paru incontournable aussi : quel meilleur choix que du verre coloré en provenance de notre Verrerie d'Art ! Si nous ajoutons du miroir brisé, nous nous permettons, de plus, un petit clin d'œil à la célèbre artiste Niki de Saint Phalle qui résida à Soisy-sur-Ecole dans les années 1970.

Plusieurs ateliers ont été réalisés durant cette semaine de mai. À l'école, nous avons appris à réparer des fissures sur des photos découpées...pour mieux le faire « en vrai » lors de la grande fête du 12 mai, comme les enfants nous l'ont dit. En parallèle, les adultes se sont exercés au mortier et il y en a même qui ont fouillé dans la benne de la Verrerie d'Art pour y récolter les plus beaux éclats et les couleurs recherchées. Merci à Frédéric d'avoir partagé cette folie et même de l'avoir encouragée.

La journée du 12 mai



10h

Nous sommes fins prêts, pas une minute à perdre. Petits et grands se pressent devant le mur pour y placer des éclats de verre et de miroir, selon les directives bien précises de Marie et d'Helena. Nous avons une carte à faire. Elle va nous rappeler à jamais notre patrimoine bâti et paysager. Il faudra bien toute la journée ! La journée aura brassé le passage d'une trentaine de personnes. Certaines sont de passage, découvrent, se prennent au jeu et restent avec nous jusqu'au soir, d'autres nous font partager leurs savoirs et reviennent même les jours suivants.

La joyeuse équipe partagera sur la place de la Mairie un pique-nique animé, avant de se remettre à l'ouvrage pour les uns, et pour les autres, avant un petit parcours patrimonial passant par la Verrerie d'Art, le moulin des Réaux, ouvert gentiment par Daniel pour l'occasion, et faisant étape dans notre lavoir. Mais je vous rassure, ceux qui se sont promenés ont

beaucoup travaillé aussi avec Brigitte et Colette de l'association « La Grappe ». Ateliers de lecture et d'écriture tout au long du parcours avec de petites surprises littéraires sur le chemin. Un vrai régal de convivialité.

17h

Tout le monde se retrouve, l'ouvrage est bien avancé.

Pour ne pas se quitter comme ça, la musique du Chili nous réunit dans l'Église Saint Aignan, avec les voies chaudes et prenantes de Ylva Berg et Felisa Cereceda (petite fille de Violetta Parra), toutes deux amies des artistes et venues spécialement de Bruxelles. Un vrai bonheur.



21h30

Nous nous quittons, nous sommes sous le charme de cette aventure, de cette rencontre avec Marie et Helena, qui a engendré d'autres rencontres... et bien entendu cela ne se termine pas à Soisy. Suivez l'aventure jusqu'à la fin de la résidence. À Chailly-en Bière et à Larchant, nous attendent d'autres réalisations, d'autres fêtes de la fissure, d'autres rencontres !

S. Chappot pour la commission culture communication



Concert «Debussy - Mozart»

par « Les concerts de poche »

Le 28 avril, Soisy-sur-Ecole accueillait à guichet fermé un concert prestigieux en l'église St Aignan, co-organisé avec l'association Concerts de Poche. Cette action culturelle permet de développer des liens inédits entre les musiques dites « savantes » et une très large diversité de publics. C'est un concept innovant de culture citoyenne. En effet, l'association des Concerts de Poche a l'ambition :

- d'emmener les plus grands artistes de la musique classique, du jazz ou de l'opéra, dans les zones rurales et les quartiers
- d'impliquer tous les publics, en particulier les jeunes, les personnes isolées ou défavorisées, dans des projets musicaux participatifs.
- de servir une dynamique sociale et territoriale, créer un lien durable entre les habitants et contribuer à équilibrer l'offre culturelle.

A Soisy, nous avons accueilli sur les thèmes Mozart et Debussy, un quatuor renommé composé de :

- ♪ Svetlin ROUSSEV, violon
- ♪ Akiko SUWANAI, violon
- ♪ Miguel DA SILVA, alto
- ♪ Henri DEMARQUETTE, violoncelle

En amont du concert et en préparation de ce dernier, nous avons organisé 4 ateliers. Ces ateliers permirent à chaque participant de se retrouver en position de créa-

teur, de développer son sens critique et de découvrir le plaisir d'une pratique collective. Ces ateliers donnent des « clés » de compréhension afin que chacun puisse profiter pleinement du concert et découvrir la magie des grandes interprétations.

Nous avons donc organisé deux ateliers à l'école, pour les élèves des classes élémentaires, un atelier déporté au sein de notre Centre de Loisir Intecommunal (CC2V) à Milly-la-Forêt, enfin un atelier tout public organisé à la médiathèque de Soisy.

Ph. Berthon



Éléments d'histoire de Soisy-sur-École (fin)



L'après guerre

Pendant plusieurs années, des difficultés considérables persistent

Du fait de la guerre et de ses conséquences, le franc s'est extrêmement dévalué, et l'inflation galope : en 20 ans, entre 1939, veille de la guerre, et 1959, création du « nouveau franc », le franc a perdu environ 97 % de sa valeur. Les prix augmentent sans cesse ; en un an, par exemple, le budget de la commune double (165 000 francs en 1945, 306 000 francs en 1946). En 1947, le Maire fait mettre en place un grand tableau noir où la population pourra venir s'informer chaque jour des derniers « cours des Halles ». On manque de recettes, on en cherche de tous côtés. On augmente les prix des concessions au cimetière, on instaure une taxe par hectare de bois, on cherche à accroître le loyer de la poste, on envisage d'instituer une taxe au tonnage (en fait, un péage !) pour les utilisateurs de certains chemins, et d'augmenter la taxe de « visite » (le poinçonnage) des viandes... On ira jusqu'à prévoir une taxe additionnelle de 100 francs sur les propriétaires de plus de deux chiens, mais cela sera rejeté au contrôle préfectoral.

De nombreuses familles sont dans le dénuement. Le gouvernement crée les cartes d' « économiquement faible ». La Mairie de Soisy, par exemple, en accordera à 17 personnes pour l'année 1950. Le prix du pain est une question très sensible ; il est fixé par l'Etat, comme celui de nombreuses autres denrées. Comme Soisy

est considéré comme une « zone rurale », ce prix y est de 40 francs par kg en 1950.

Travaux et logement

Le projet d'adduction d'eau refait surface en Août 1945, dans le cadre d'une association intercommunale qui regroupe Moigny, Courances, Dannemois, Soisy, et Saint-Germain, mais il faudra attendre Juin 1948 pour que le Syndicat intercommunal correspondant soit constitué.

La loi du 18 Avril 1949 facilite le financement de ce projet, dont le coût pour l'ensemble des communes est de l'ordre de 76 000 000 francs. Après les subventions de l'Etat et du Département, il leur restera à financer 25 000 000 francs, couverts par emprunts.

En Août de la même année, le projet est approuvé ; les travaux vont commencer en Février 1951. Soisy vote les impositions qui seront appliquées à partir de 1950 pour financer sa part. Il était temps : en 1950 une analyse montre que l'eau du puits communal n'est pas potable...

Les bâtiments communaux ont besoin de travaux en urgence : on empruntera 200 000 francs.

Une crise aigüe du logement survient dans les années d'après guerre. A Soisy comme ailleurs, la Mairie reçoit de nombreuses demandes. Les gouvernements successifs s'efforcent de combattre cette crise par plusieurs moyens ; il y a les réquisitions de logements (ou de parties de logements) inoccupés. Ces réquisitions

se font à l'initiative de la Mairie, en fonction des dossiers des demandeurs et sous le contrôle de la Préfecture ; elles donnent souvent lieu à des incidents. A la demande de la préfecture, on crée un service « d'échange de logements », pour mieux adapter la taille des logements à celle des familles.

En 1952 le Préfet ordonne un recensement des immeubles vacants : à Soisy c'est le cas, par exemple, de la gare du Tacot, qui vient d'être désaffectée et dont on est en train d'enlever les voies. En 1954, la commune décide d'acheter ce bâtiment pour 750 000 francs, en cinq annuités, et de le louer ; peu après, en 1955, un habitant demande à pouvoir utiliser comme habitation l'ancien hangar du Tacot.

La population de Soisy était restée stable pendant plus d'un siècle : 531 habitants en 1831, 543 en 1911, 569 en 1936, 558 en 1954 ; mais à partir de cette date elle va croître rapidement, et atteindre 830 habitants en 1975, et 1311 en 1990. Cet accroissement va alors se stabiliser (environ 1360 habitants en 2010).

L'école se trouve surchargée ; en Mai 1956 l'instituteur fait valoir qu'elle compte 97 élèves répartis en deux classes seulement : l'une de 36 élèves, l'autre de 61 élèves ! Il demande la création d'une troisième classe. Le conseil acquiesce, et vu l'urgence il demande des subventions pour un « préfabriqué » ; en l'attente, on décide d'utiliser la salle communale dite « salle des ventes », d'environ 60 m², qui ouvre sur la cour de l'école de garçons. Comme les mêmes besoins surgissent partout en France, on a développé un projet, dit « Ecole prototype », qui comprend une classe, un préau, des toilettes ; le conseil municipal en approuve la commande d'un exemplaire. Le budget global représente 4 800 000 francs, largement subventionnés, et l'on empruntera les 1 200 000 francs restant à charge.

La commune doit continuer à se moderniser. Les préoccupations d'hygiène et de sécurité croissent. Avant même d'avoir l'eau courante, on a créé un réseau interne de distribution d'eau sous pression (alimenté par une pompe dans un puits) à l'école et au bureau de poste. En 1948, on décide d'emprunter 1 000 000 francs pour l'achat de divers matériels de lutte contre l'incendie, dont une motopompe, et encore 1 000 000 francs pour l'entretien des chemins communaux. Lors de sécheresses, on a manqué d'eau de puits pour remplir le matériel des pompiers. En attendant l'adduction d'eau, on envisage de construire, en divers endroits de la commune, quatre réservoirs d'eau de 70 m³ chacun, alimentés par la collecte des eaux de pluie. Ce projet reste sans suite.

Ces difficultés pèsent sur les élus, comme le montre cette anecdote : après les élections municipales de 1953 M. Ordioni, ayant été réélu Maire, s'adresse aux nouveaux élus, leur dit « ...qu'ils devront consacrer à la commune une partie de leur temps et que parfois, malgré toute leur bonne volonté, ils seront critiqués... », et leur recommande de ne pas se décourager...

L'urbanisme

En Mai 1953, on systématise l'enlèvement des ordures ménagères : elles seront désormais régulièrement enlevées, deux fois par mois.

En 1954, on prend connaissance du tracé du pipe-line qui va traverser la commune et doit passer place du monument aux Morts, « ce qui entraînera le déplacement du Calvaire ».

En 1957, le Maire note que depuis 1945 environ 20 maisons neuves ont été construites, et que d'autres constructions sont contrariées par l'ancien « périmètre d'agglomération ». Il demande à « l'Administration », alors seule compétente en la matière, de revoir et d'étendre ce périmètre. Ce dossier fera l'objet de nombreux allers-retours entre la commune et l'Administration ; il s'agit de trouver la juste mesure de l'extension. En effet la loi dispose alors que la commune doit assumer tous les frais d'urbanisation dans tout ce périmètre : viabilité, réseaux, etc... Donc, plus on l'étend et plus la commune devra faire face à des travaux coûteux.

En 1964 la municipalité s'inquiète de la multiplication des demandes de construction présentées comme « abris de jardin », et la Direction Départementale de l'Urbanisme exige le respect de la réglementation... Cette question, et celle du stationnement des caravanes, vont devenir récurrentes.

En Juin 1969, la municipalité prend connaissance du projet d'aménagement du domaine des Réaux, présenté par la société « Unité et Retraite ». La DDE, qui a alors la compétence pour les permis de construire, donne son accord préalable le 28 Octobre 1969.

Par la suite, les lois de décentralisation donneront aux maires le pouvoir de décision sur les permis de construire. Celui de Soisy récupérera donc ce pouvoir en 1984, après l'approbation du Plan d'Occupation des Sols (POS), mais la commune continuera néanmoins à se faire aider par les services de la DDE pour l'instruction des dossiers.

Divers

En Septembre 1945, le conseil municipal vote une subvention de 8400 francs pour célébrer le retour des prisonniers de guerre ; la même année, on fixe la fête Patronale de la commune au dernier Dimanche de Septembre.

Le 4^e escadron du 1^{er} RBFM est cantonné quelques temps sur la commune ; ce Régiment Blindé de Fusiliers Marins a appartenu à la célèbre 2^e Division Blindée du Général Leclerc lors de la libération du territoire.

Les gouvernements successifs veulent encourager la natalité ; pour suivre les directives, le conseil municipal vote diverses primes à cet effet.

L'après guerre voit se développer le camping ; en 1947, le conseil municipal se plaint de la tenue « débraillée, et contraire à la moralité » de nombreux campeurs.

Une page d'Histoire

On commence à se préoccuper de la qualité des cours d'eau ; en 1961 est créé le Syndicat intercommunal d'études et d'aménagement de la vallée de l'École.

L'automobile se répand : de ce fait, en 1961, la municipalité met en place le stationnement unilatéral alterné par quinzaine.

La « Lyre », orphéon de Soisy, cesse son activité en 1967 ; son drapeau est conservé à la Mairie.

En 1972, le Directeur de l'école quitte son poste ; or, comme ses prédécesseurs, il faisait aussi fonction de secrétaire de Mairie. Etant donné la charge administrative croissante de la Mairie, il est décidé d'embaucher désormais une personne spécifique pour cet emploi.

Ainsi s'achèvent, avec le début des années 1970, ces « Eléments d'Histoire » de Soisy-sur-Ecole, car la suite est encore trop récente pour prendre place dans une chronique du passé. Ce passé, d'ailleurs, peut toujours nous réserver des surprises...

Avant de conclure, mentionnons simplement qu'après 1970, les grands dossiers de la commune ont concerné la réalisation du réseau d'assainissement, le développement urbain autour du bourg ancien, la construction du stade, l'extension du cimetière... sans oublier le considérable travail de restauration de l'église, qui fut entrepris à l'initiative des Soiséens, et accompli en majeure partie par eux, bénévolement, de 1983 à 1988.

L'histoire de notre petit bourg rural, et sa transformation, ont suivi celles du pays tout entier : à l'époque de la Révolution, les trois quarts des français actifs travaillaient dans l'agriculture; à la veille de la guerre de 1914-1918 ils étaient encore 40 % et aujourd'hui moins



de 3%. Le nombre de fermes a beaucoup diminué pendant que la taille des exploitations augmentait ; la population s'est modifiée, de nombreux commerces ont disparu. Le chemin de fer, le télégraphe, le téléphone fixe, l'électricité, l'automobile, l'eau courante sont successivement arrivés, suivis par l'assainissement, le téléphone mobile, internet, et bientôt par la fibre optique...

Plus récemment, la volonté de l'Etat de rassembler les communes s'est traduite par la création de notre Communauté de Communes, la CC2V, d'abord à six, puis à quinze communes. Beaucoup de décisions, parmi les plus importantes, se prennent désormais à ce niveau . Ce n'est certes pas la fin de l'Histoire de Soisy-sur-Ecole, mais c'est le début d'une histoire différente...

Claude Alard



Nous tenons à remercier le dévouement des bénévoles de notre Commune pour l'entretien des bacs et espaces fleuris, avec une mention particulière pour les nouvelles jardinières devant la Mairie. Merci Danièle, Monique, Kay, Jocelyne et tous ceux qui leur prêtent main-forte.

La Municipalité

Environnement - PNR

Chantier **JEUNES** à Soisy

Alternativement, en collaboration avec deux syndicats intercommunaux, le SIREDOM et le SIARCE, la commune de Soisy-sur-Ecole organise des chantiers jeunes. Ces chantiers s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans, pendant les vacances scolaires, avec l'objectif la mise en valeur et l'entretien de notre territoire.



Lors de la session organisée pendant les vacances de Pâques, nous avons accueilli 8 jeunes soiséens, 5 filles et 3 garçons, dans le cadre d'un chantier Brisfer animé par le SIREDOM, du 23 au 26 avril 2019.

L'objectif de ce chantier était aussi une innovation, car à l'accoutumé, les brigades s'impliquent dans le nettoyage, désherbage, débroussaillage de sites. Cette fois, c'était un peu le contraire que nous leur avons proposé, créer des embûches dans tous les chemins créés par les motos et quads sur le site de la Butte à Pierrot, en aval de la Padôle, au-dessus du Saut du Postillon.

En effet, ce site est remarquable à plusieurs titres, sur la face Sud et au sommet se trouvent les anciennes carrières de pierre de Soisy, il est traversé par le chemin de Grande Randonnée N°11 (GR11 - tour de l'Île-de-France), et un chemin de petite randonnée (PR). Or depuis plusieurs années, nous avons constaté une totale destruction de ce site, avec la création de terrains de cross, tant sur le versant, le long des aqueducs du Loing et de la Vanne, qu'au sommet. Grâce à des campagnes de surveillance et de verbalisation effectuées par les élus assistés

des services de Gendarmerie, nous avons pu constater un infléchissement de la circulation sur ce site. Cependant, nous ne pouvons exercer une surveillance 24h/24, aussi l'idée a été d'expérimenter la création d'obstacles, très nombreux, pour tenter de décourager, si possible définitivement, ces pratiques. Nous allons faire un premier bilan de ces aménagements cet été, et probablement devront nous refaire une extension de ce projet lors du chantier SIARCE de novembre 2019.

Pour rappel, ces chantiers s'adressent à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Pendant ce chantier, une formation est délivrée sur le site pour apprendre à utiliser les équipements et outils, incluant certains outils thermiques. Au terme du chantier, une gratification en chèques cadeaux (230 €) est remise à chaque participant.

Inscriptions et formalités à retrouver sur le site web www.soisysurecole.fr rubrique Chantiers Citoyens, pour le prochain chantier SIARCE organisé du 28 octobre au 1^{er} novembre 2019, pendant les vacances de la Toussaint

Ph. Berthon





Projet de gestion écologique **DU CIMETIÈRE** (suite)

Devant les risques grandissant de pollution des eaux et de l'air par l'utilisation de phytosanitaires, la commune s'est saisie d'un sujet qui fait débat : l'entretien du cimetière !



Merci à Jean-Luc et Ludovic qui prennent du plaisir à cette reconversion.

Aidés par le Parc naturel régional du Gâtinais français, nous avons poursuivi à l'automne notre projet commencé en 2017. L'idée est un entretien facilité (tonte, sans roto fil) et sans produit toxique.

Les allées vont être peu à peu enherbées et tondues, les tontes différenciées à des endroits pelusés bien définis, de façon à limiter le travail des employés communaux, mais aussi à favoriser la biodiversité.

Pour ce faire, une allée a déjà été délimitée par des bordures et engazonnée. De part et d'autre de l'allée, des plantations de sédum comblent les interstices. Nous poursuivrons, à l'automne 2019 avec une 2^e allée.

Petit à petit, le désherbage ne sera plus nécessaire dans les allées et encore moins l'utilisation de phytosanitaires. Nous arrivons au « Zéro Phyto » exigé pour les communes et tellement bénéfique à notre santé.

En dehors du problème écologique posé par l'entretien des cimetières, nous essayons d'embellir l'existant : des plantes vivaces et des rosiers ont été plantés le long du mur à gauche de l'entrée, afin de cacher les plaques inesthétiques de fibrociment. Les plantes ont été choisies pour limiter l'entretien et l'arrosage. Un paillage de chanvre sera posé avant l'été.



Il faudra du temps pour cette reconversion, les vivaces ne vont pas recouvrir le sol en une année et les rosiers mesurer 2m tout de suite. De la même façon, nous n'enherberons pas toutes les allées à la fois, au vu des coûts pour notre commune, même si certains d'entre nous se sont démenés pour obtenir 70 % de subvention en 2018.

Mais nous savons bien que tous les jardiniers sont patients, ils savent attendre un résultat, découvrir ce qui n'était pas programmé et enfin s'adapter à la nature, parfois capricieuse.

Alors merci à vous, merci à tous, de votre patience, de votre adhésion à ce projet, de votre aide si vous le souhaitez. Nous essayons d'agir pour le bien-être commun.

Et puis, venez voir, tout fleurit en ce moment et il y a plein d'oiseaux, de papillons et de grillons !

S. Chappot pour la commission environnement

Bon pour mon budget,

Bon pour la planète !



Critères pour bénéficier de la Prime éco-logis 91 du Département

Cette nouvelle aide s'adresse à tous les Essonnais. Pour en bénéficier, il faut :

- être propriétaire occupant engager des travaux dans sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans,
- engager des travaux dans sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans,
- entreprendre 1, 2 ou 3 travaux parmi une liste de travaux éligibles pour un montant minimum de 3000 € HT (fourniture et main d'œuvre),
- faire appel à une entreprise portant la mention RGE (Reconnu garant de l'environnement).

**0 800 730 991
primeecolgis.fr**

Programme d'Intérêt Général habitat (PIG)

Le PNR a signé un Partenariat avec le groupe « LA POSTE » : dans son programme de soutien à l'habitat et en rapport avec son engagement dans la transition écologique, LA POSTE va travailler en partenariat avec des communes sélectionnées, via le PNR, en amont des Programmes d'Intérêt Généraux. Sa capillarité territoriale, lui permet d'engager des actions de sensibilisation auprès des habitants. Elle ciblera les ménages dont les ressources et les logements correspondent aux critères. Le but est de proposer, aux personnes qui le souhaitent, des diagnostics énergétiques gratuits et ensuite de les orienter vers des aides à la rénovation.

La commune de Soisy a postulé à l'appel à candidatures lancé par le PNR et nous avons été retenus par LA POSTE avec 38 autres communes.

Tous les propriétaires occupants de maisons individuelles dans les communes lauréates qui le souhaitent et qui répondent aux critères d'éligibilité, recevront un courrier leur présentant la démarche.

Un opérateur agréé pourra leur permettre de bénéficier :

- de conseils adaptés afin de **réduire leur consommation d'énergie** ;
- **d'un diagnostic technique** de leur logement ;
- d'informations sur les dispositifs d'accompagnement à la **rénovation énergétique** existants (financier et technique) ;
- de la fourniture et de l'installation de **petits accessoires** permettant de réduire la consommation énergétique du logement.

Cette prestation est **gratuite** pour le particulier. Le Parc prendra financièrement en charge la réalisation du diagnostic énergétique.

Dans la continuité de cette action, le Parc conseillera et accompagnera gratuitement les particuliers éligibles qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique. Cet accompagnement peut être technique et/ou financier.

La commune remercie le PNRGF pour ses actions en faveur de la commune et des familles à revenus modestes.



Projet de centrales villageoises

NOUVELLE RENCONTRE

A l'heure où l'énergie fossile est de plus en plus chère, rien ne nous coûte de nous renseigner sur la possibilité qu'offrent nos toitures, de produire, utiliser ou encore revendre de l'énergie solaire.

Une nouvelle réunion sur le sujet, organisée par le PNRGF, se tiendra à la Mairie de Soisy le **13 septembre à 19h** dans la salle du conseil. Merci de venir encore plus nombreux que la dernière fois, où nous avons tous découvert cette possibilité.

QUEL EST LE POTENTIEL DE NOS TOITURES ?

La plate-forme internet, à la pointe de la technologie, permet gratuitement et sans engagement à ses utilisateurs de :

- connaître avec précision le potentiel de leurs toitures pour le thermique et le photovoltaïque, et en particulier la surface exploitable, le coût et l'éventuelle rentabilité d'une installation solaire sur cette surface ;
- accéder par chat, mail ou téléphone à des experts pour leur poser des questions en lien avec leurs projets, notamment au sujet des démarches administratives nécessaires ;
- être mis en relation avec des installateurs locaux, reconnus garants de l'environnement (RGE), et identifiés comme compétents et compétitifs.

C'est par ici : <https://parcdugatinais.insunwetrust.solar/>

ESSONNE VERTE

ESSONNE PROPRE

Comme chaque année, nous nous sommes réunis le 7 avril 2019 pour ramasser les dépôts sauvages et les débris qui gâtent notre paysage et le polluent.

Après un petit café-croissant, équipés de gants et de courage, nous nous divisons en groupes pour ratisser le territoire.

Les enfants de l'école avaient montré l'exemple le 5 avril avec leurs enseignantes.

Cette opération est un mal nécessaire au vu des incivilités bien présentes sur notre commune. Bien entendu, cela n'éradique pas le problème des débris lancés sciemment depuis une voiture ou un vélo, ni celui des décharges sauvages de matériaux dans les zones boisées pour éviter les frais de déchèterie.

Malgré ce constat, toujours alarmant, nous espérons convaincre, à notre petit niveau, que la nature et ses hôtes ne méritent vraiment pas cela.

Une petite satisfaction tout de même : nos chemins boisés affichent moins d'incivilités.

Il ne vaut mieux pas parler des fossés longeant les départementales...

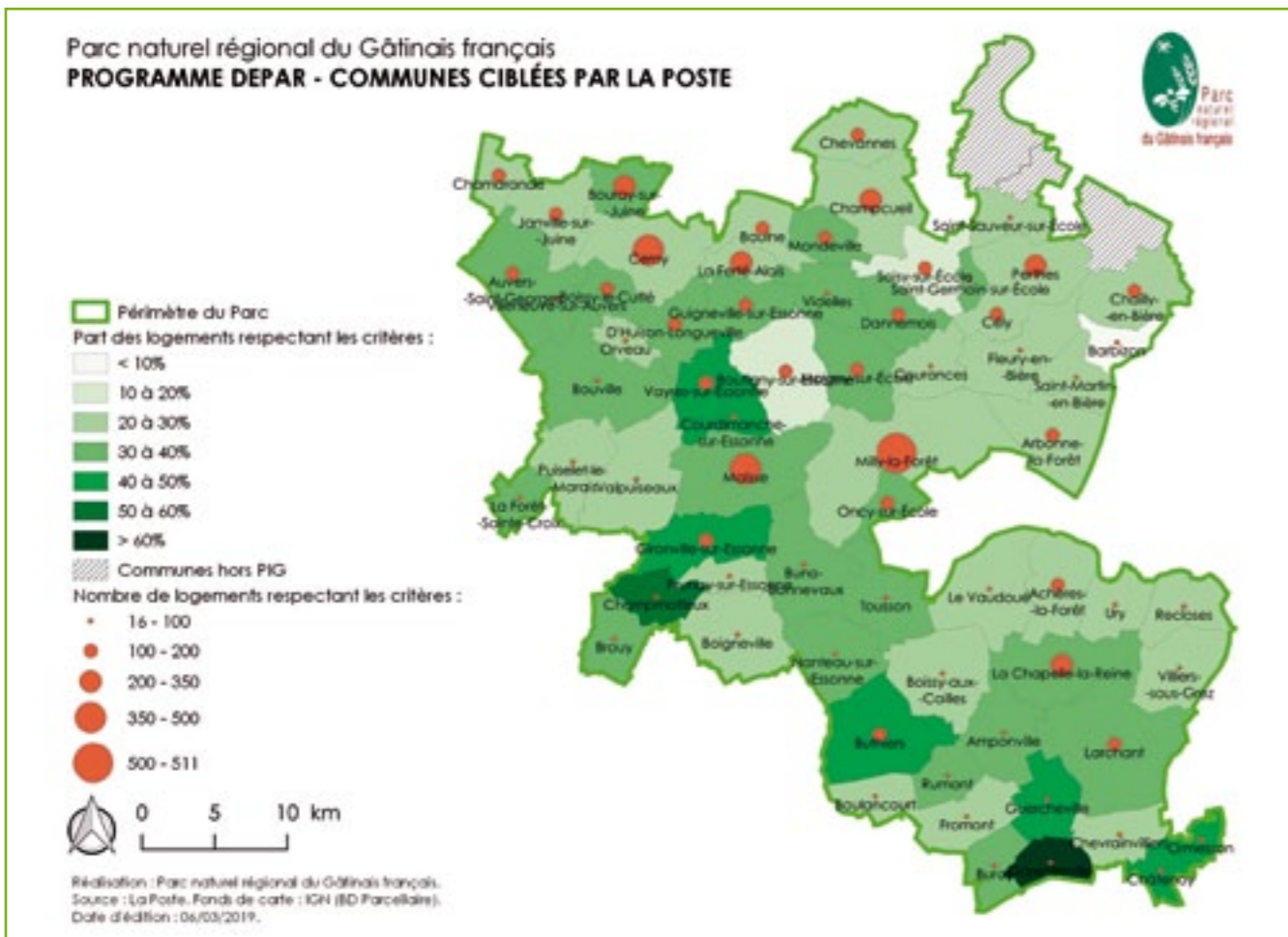
A l'année prochaine, nous comptons sur vous. Merci à tous les fidèles.

LUTTE contre les dépôts sauvages

La commune, aidée par le PNRGF, compte installer des pièges photographiques pour lutter contre les décharges sauvages aux endroits stratégiques du territoire.

Faute de preuve, les contrevenants pouvaient jusqu'à présent couler des jours paisibles sans être inquiétés, sauf lors de rares exceptions ; les municipalités étaient bien démunies.

Ces petits instruments, placés judicieusement, pourraient bien aider les communes à remonter les filières des personnes indécates qui seraient verbalisées. Ces incivilités sont un vrai fléau et engendrent des dépenses considérables pour les municipalités.



Le parc fête ses

20 ANS

1999 - 2019



Le Parc naturel régional du Gâtinais français vient de fêter ses 20 ans, les 1^{er} et 2 juin derniers, en se mêlant cette année à la célèbre fête de l'herboristerie de Milly-la-Forêt.

Une vingtaine d'artisans d'art locaux exposaient leurs créations au « Village Parc », où tous les chargés de mission du PNRGF représentaient les nombreuses commissions de la structure.

Le Parc a été créé en mai 1999. Il s'étend aujourd'hui sur environ 75.000 hectares et regroupe 69 communes sur 2 départements différents. Aujourd'hui, il en est à sa 2^e Charte et poursuit sans relâche non seulement ses objectifs de valorisation et de protection de tous nos patrimoines, mais aussi ses objectifs de Développement Durable. Il veut être pionnier et prendre les bons virages de la transition énergétique et des changements climatiques.

Le Parc, surnommé le « pays des mille clairières et du grès », c'est un cadre privilégié dont nous profitons tous les jours et nous ne remercierons jamais assez l'entêtement de son créateur, Monsieur Jean-Jacques Boussaingault.

Le Parc est partout : biodiversité, qualité de l'eau, culture et patrimoine, urbanisme durable, architecture, paysage, développement économique, agriculture, tourisme, forêt, éducation, énergie et climat.

Le « Village des 20 ans du Parc » est un point d'orgue pour cet anniversaire, qui sera ponctué tout au long de l'année de manifestations diverses. Le programme du Weekend (balades, ateliers, démonstrations ou encore des initiations à l'artisanat d'art), a donné l'occasion de venir découvrir les actions mises en place et les équipes du Parc.

Les communes bénéficient de conseils pointus et de subventions sur les innombrables sujets cités ci-contre, pour une adhésion modique (3,2€/habitant et /an).

Poussez la porte de la Maison du Parc à Milly, elle est ouverte à tous, vous y trouverez forcément le renseignement que vous cherchez.

S.Chappot



Bon Anniversaire à toute l'équipe !



INFOS ENVIRONNEMENT

La mésange contre les chenilles processionnaires du pin

A installer dès l'automne ou au début de l'hiver et privilégier une orientation Est, Sud Est, voire Nord Est.

Pourquoi installer des nichoirs à mésange ?

Installer des nichoirs pour sédentariser les mésanges à proximité des arbres atteints fait partie des moyens de lutte efficaces et recommandés (I.N.R.A) pour lutter contre la chenille processionnaire.

La pose de nichoirs facilite la sédentarisation d'auxiliaires précieux comme les *mésanges*, *coucous*, *engoulevent*, *huppés fasciés* et accessoirement *pouillot véloce*, *roitelet huppé* et *roitelet triple bandeau*. Ces oiseaux n'interviennent pas tous sur les mêmes stades larvaires et les espèces migratrices peuvent ne pas être arrivées aux pics de présence de la chenille processionnaire. En France, l'oiseau le plus intéressant pour lutter contre la chenille processionnaire est sans conteste la mésange charbonnière, *Parus major*. Cette dernière est sédentaire sur notre territoire et prélève la chenille processionnaire à tous les stades larvaires: c'est la spécialiste de la chenille processionnaire.

La mésange s'est spécialisée dans le perçage des nids d'hiver d'où elle peut prélever la totalité des chenilles occupant le cocon. Elle s'est adaptée à la nature urticante de la chenille processionnaire en dépeçant cette dernière de sa peau et de ses poils pour la consommer sans danger. Lors de l'alimentation des oisillons de la couvée, une famille de mésanges peut consommer 500 chenilles quotidiennement. La mésange effectue également des trous dans le nid

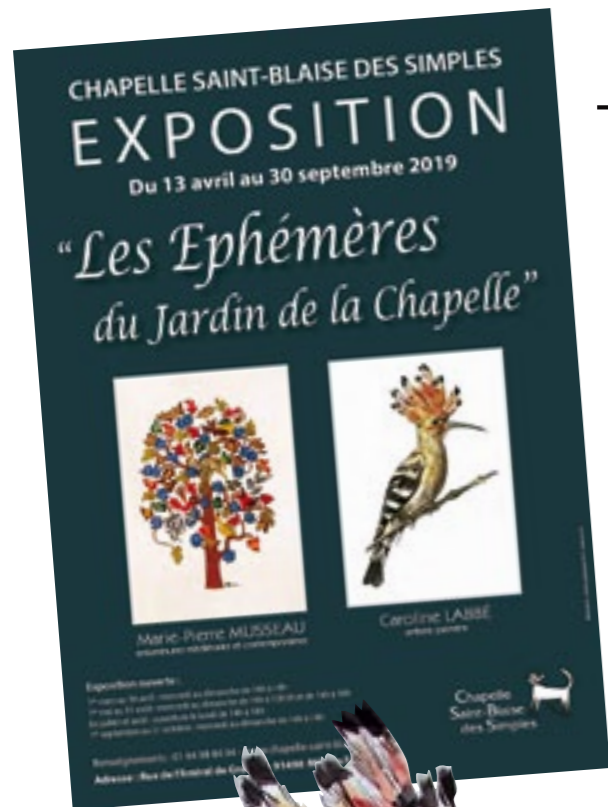
d'hiver de la chenille processionnaire et y prélève les chenilles qui sont à l'intérieur. Les cocons peuvent être prédatés intégralement car la mésange doit manger de grandes quantités d'insectes pour subsister. Or, en période de froid les proies sont rares. On observe au Portugal une deuxième portée opportuniste lors de processions d'été sur des chenilles processionnaires au cycle décalé. Pour la mésange charbonnière, consommer ces insectes, peut-être vital en période hivernale où la nourriture est peu abondante. On peut donc comprendre aisément l'utilité d'installer des nichoirs à mésange pour favoriser l'installation de cet auxiliaire de lutte écologique dans nos jardins !

Si la densité de mésanges est adaptée à la quantité de chenilles processionnaires présente, une réduction visible des processions se fera sentir. Elle est le seul prédateur à consommer tous les stades larvaires de la chenille processionnaire. On comprend donc l'utilité d'adjoindre aux méthodes de lutte déjà employées cet auxiliaire écologique.

Attention cependant de ne pas nourrir les mésanges pendant la période des processions ! Elles choisiront en effet la nourriture la plus facile et dédaigneront les chenilles.



Rencontre avec Caroline Labbé, artiste peintre



Plus indigène à Soisy que Caroline, il faut déjà bien chercher.

D'une famille soisienne depuis des générations, Caroline aime ses racines, son village, la maison rue Saint Spire, appartenant à sa famille depuis la révolution française. Elle aime aussi tout ce qui l'entoure, les arbres, la nature...et les oiseaux qu'elle dessine depuis l'enfance.

Nous connaissons déjà Caroline, comme correspondante de presse au journal « Le Républicain de l'Essonne » et comme comédienne, notamment au théâtre des jasmins à Saint-Pierre-du-Perray.

Parallèlement à des études d'histoire et de géographie, les arts plastiques et le spectacle vivant deviennent vite des passions. Elle dessine, elle dessine : des animaux, des paysages, mais aussi des monuments avec une précision délibérée, pour être, me dit-elle, « le témoin de l'évènement ou de l'instant », tel l'archéologue avec ses croquis.

Elle m'explique : d'abord un croquis, puis une aquarelle, car elle aime la matière, puis le stylo très fin pour souligner les détails. L'idée est que la différence avec la photo soit aussi minime que possible.

Ah j'oubliais : le croquis commence toujours par les yeux, quand il s'agit des oiseaux. L'oiseau aura une histoire à raconter... mais seule Caroline la connaît.

Mars Avril 2018, après une période mélancolique, Caroline se lance un défi : un dessin par jour pendant 30 jours. Cette folle production doit trouver une issue : elle poste un dessin sur « Instagram ». « J'ai choisi la poule d'eau », raconte-t-elle, « j'adore cet animal, à bien l'observer, je suis fascinée par son inaccessibilité ».



Remarquée par le photographe animalier Aurélien Petit, auteur de plusieurs livres recensant tout le patrimoine faunistique local, des propositions de projets voient le jour et le bouche à oreille s'en suit.

Nous voici au printemps 2019 où l'Association des Amis de la Chapelle Sainte-Blaise des Simples à Milly-la-Forêt, organise une exposition dans le jardin botanique de plantes médicinales.

Au fil des rencontres et discussions, François Orcel, Maire honoraire de Milly-la-Forêt et Président de l'Association, propose à Caroline de présenter ses aquarelles dans le jardin de la Chapelle.

Cette exposition, « Les Ephémères du jardin de la Chapelle », accueille jusqu'au 30 septembre 2019, les enluminures médiévales et contemporaines de Marie Musseau et les dessins d'oiseaux de Caroline Labbé.

Tous ces oiseaux, bien gâtinés, sont très à l'aise dans ce beau jardin, comme des vrais, et ils n'attendent que votre visite.

Nous sommes très fiers que perdure à Soisy cette tradition d'artistes et de métiers d'art, d'autant plus que, d'après ce que j'ai compris, ce n'est qu'un début : d'autres expositions sont dans les tiroirs de Caroline, un projet d'illustrations dans un livre...mais chut, bientôt la surprise !



www.carolinelabbe.fr

S. Chappot, avec l'autorisation de Caroline Labbé



RESTITUTION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI AUX SOISEENS

Les journées du patrimoine 2018 ont été l'occasion de la restitution du travail d'inventaire du bâti à Soisy-sur-Ecole. Il a été effectué par Amélie Boisnard, chargée de mission patrimoine au Parc naturel régional du Gâtinais français.

Il s'est appuyé bien entendu sur un travail de recherche aux archives, mais aussi sur une collecte de la mémoire orale auprès des habitants.

La salle du Conseil de la Mairie a accueilli le vendredi 14 septembre 2018, une trentaine de personnes à cette occasion et cette soirée fut riche d'échanges entre les habitants, les élus et notre chargée de mission PNR.

Amélie conclut :

« Le patrimoine de Soisy-sur-Ecole est à la fois constitué d'un château, de belles demeures et d'éléments ruraux qui marquent l'histoire du village et de ses habitants.

Le patrimoine de Soisy-sur-Ecole est le témoignage concret de votre mémoire et participe au maintien d'un cadre de vie de qualité. Il reste cependant fragile.

Ces édifices anciens doivent être conservés tout en prenant en compte les nécessaires transformations liées à l'évolution des modes de vie.

Un entretien régulier de ce patrimoine, grâce notamment à l'utilisation des matériaux traditionnels et biosourcés, permet de mettre en valeur le bâti et de participer à la valorisation de la commune sans la « figer » dans le passé. »

Ce magnifique travail étalé sur une année environ, a fait l'objet d'un recueil, consultable par tous, et mis en ligne sur le site de la commune.



Nous remercions chaleureusement le Parc naturel et particulièrement Amélie, de nous avoir fait bénéficier gracieusement de cet inventaire, le début d'une belle prise de conscience de ce qui nous entoure au quotidien et qu'il ne faut cesser de protéger et de mettre en valeur.

S.Chappot



Homme  Alexellence coiffure  femme

32 grande rue
91840 SOISY SUR ECOLE
Tél : 01 69 89 06 20 / E-mail : alexellence@orange.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h00 - 18h00
Samedi 9h00 - 18h00 - Fermé le lundi

 74, Grande Rue
91490 ONCY-SUR-ECOLE
Z.I., Le Chênet
91490 MILLY-LA-FORÊT

Es90 Service 90

CHAUFFAGE Tél. 01 64 98 82 05
PLOMBERIE Tél. 01 64 98 98 88
DÉPANNAGE GAZ-MAZOUT Fax 01 64 98 78 18
ÉLECTRICITÉ E-mail : csbtom@club-internet.fr
S.A.V. - ELM L-ACV- ZH



 **BARTHEL**
ÉTUDE - CONSEIL - RÉALISATION - ENTRETIEN
TOUT VOTRE JARDIN
Entreprise

37, Grande Rue - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 40 82 - Portable : 06 60 27 84 54

 **TAXI de Soisy-sur-École**
Bruno RAVAUD
06 81 26 60 26

Pour un meilleur service pensez à réserver

Tous transports - Toutes destinations - Conventonné SS
482 611 183 RM 910 / Agrt SS : 91 2 55525 7 **RAVAUDBRN@wanadoo.fr**

SOUFFLEURS DE VERRE À LA CANNE
Depuis 1978

 **Verrerie d'Art**
SOISY-SUR-ÉCOLE

Horaires d'ouverture atelier et boutique :
du mercredi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Dimanche et jours fériés de 14h30 à 18h30 (de 14h00 à 18h00 de novembre à fin mars).

12, rue du Moulin des Noyes
91840 SOISY-SUR-ÉCOLE
Tél : +33 1 64 98 00 03 -
Email : accueil@verrerie-soisy.fr

BOUCHERIE Bio
UNE NOUVELLE RAISON
DE MIEUX MANGER.

Intermarché - Grande Rue 91490 Oncy-sur-École



Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

SÉNIORS : Une journée à ne pas manquer !

Le service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) et le CLIC Orgessonne vous accueilleront lors du **FORUM SENIORS : Santé & Informatique**.

A cette occasion, vous pourrez :

- faire un point sur votre santé avec des professionnels locaux (diététicien, audioprothésiste, dépistage de diabète, cardiologie, opticien...).
- expérimenter des techniques de bien-être (activité physique, maison saine, naturopathe, massage des mains, aides techniques...)

■ découvrir des ateliers informatiques et être guidé par les grandes institutions (caisses de retraite, service des impôts, assurance maladie...) pour les démarches qui s'effectuent par internet.

Entrée gratuite avec de nombreux cadeaux à gagner avec tirage au sort !

**Jeudi 26 septembre 2019 à
Brétigny-sur-Orge, de 9h30 à 16h30**

**Salle Maison Neuve-Avenue
de la Commune de Paris
91220 Brétigny-sur-Orge**



**➔ RENSEIGNEMENTS AU
01 64 90 61 84**

Pour faire paraître votre publicité dans ce bulletin, prendre contact avec la Mairie de Soisy-sur-École

01 64 98 00 01

Directeur de publication : Philippe Berthon

Comité de rédaction : C.Alard, P.Berthon, S.Chappot, L.Crantz, J.Genoud, B.Marmier, M.Zawadil, et avec l'aimable participation de A.Le Guilloux (école des 2 tertres), du Parc naturel régional du Gâtinais français et de la CC2V.

Crédit Photo : P.Berthon, A.Boisnard, S.Chappot, L.Crantz, A.Le Guilloux, B.Marmier, C.Rothfuss, J.C.Schmitt, SCOP Atelier 15 et ALINEA.

Mise en page : ALINEA 01 60 89 51 90

Tirage : 900 exemplaires

© Reproduction interdite sauf autorisation



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

**Aménagement urbains, Équipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Équipements industriels & logistiques**



**35, rue de la Ferté-Alais - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@wanadoo.fr**